

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

**RÉVÉLATIONS DES UBER FILES ET AU RÔLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DANS L'IMPLANTATION D'UBER EN FRANCE - (N° 295)**

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 11

présenté par

Mme Yadan, M. Anglade, Mme Berete, M. Pierre Cazeneuve, M. Ferracci, M. Ghomi,
Mme Guichard, M. Haddad, M. Lefèvre, M. Midy, M. Rebeyrotte, M. Rodwell, M. Rudigoz,
Mme Spillebout, Mme Thevenot et M. Weissberg

ARTICLE UNIQUE

Rédiger ainsi cet article :

« En application des articles 137 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, il est créé une commission d'enquête de trente membres sur les déclarations de Monsieur Jean-Luc Mélenchon vis-à-vis de la communauté juive. Cette commission d'enquête :

« 1° A pour mission d'identifier l'impact des propos de Monsieur Jean-Luc Mélenchon et leurs conséquences sur la montée de l'antisémitisme en France ;

« 2° Étudie la complaisance des cadres du parti La France insoumise vis-à-vis des propos tenus. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avertissement : Cet amendement a pour but de démontrer le caractère complotiste et absurde de la commission d'enquête proposée par La France insoumise. Si celle-ci avait du sens, elle aurait d'ailleurs été demandée par droit de tirage.

Le 13 décembre 2019, Jean-Luc Mélenchon a affirmé à propos des « génuflexions devant les ukases arrogant des communautaristes du CRIF » mais aussi de « la grossière accusation d'antisémitisme à travers le grand rabbin d'Angleterre et les divers réseaux d'influence du Likoud (parti d'extrême

droite de Netanyahu en Israël) » envers Jérémy Corbyn. Il a également déclaré le 24 août 2014 à Grenoble : « Ces valeurs sont que nous sommes toujours du côté du faible et de l'humilié parce que nos valeurs, c'est liberté, égalité et fraternité. Pas la paix aux uns, la guerre aux autres. Nous ne croyons pas à un peuple supérieur aux autres. » en faisant clairement référence à la communauté juive et n'a jamais caché son soutien à des manifestations anti-israéliennes où des slogans tel que « mort aux Juifs » étaient brandis.

Par ces propos, qu'il a assumés et répétés, le leader de la France insoumise propage des thèses complotistes et antisémites, participant à la montée de l'antisémitisme en France.

Ainsi, nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire afin d'évaluer les conséquences sociales et sociétales des propos antisémites de Jean-Luc Mélenchon. La commission d'enquête étudiera également la complaisance des cadres de La France insoumise vis-à-vis des déclarations de leur leader.

Nous considérons que cette commission aurait d'ailleurs pu s'appeler : « Commission d'enquête relative à la diffusion de thèses à caractère antisémite dans le débat public et le rôle de Jean-Luc Mélenchon dans celle-ci ».